



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers
en exercice : 22

Présents : 18

Votants : 20

L'an deux mille vingt six

Le : 28 Janvier

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 20/01/2026

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT –
MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – JEAN-PIERRE ANTONIOLI – ~~NATHALIE
ANZELIN~~ – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI
CAMILADE – DOMINIQUE DECUPPER – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC
HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – MARINE MAZZACATO – ~~MICHELE MICHALSKI~~ –
AUDREY MORET – PAOLA NERIA – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG
– GHISLAINE VICO

ABSENTS : MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE

PROCURATIONS :

MME ANZELIN AYANT DONNE POUVOIR A MME LIRIA

MME MICHALSKI AYANT DONNE POUVOIR A MME CAMILADE

Monsieur Jérémie BANOS a été élu secrétaire,

OBJET

**Soutien aux
agriculteurs du Lot-
et-Garonne face à la
crise sanitaire liée à la
Dermatose Nodulaire
Contagieux (DNC)**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la situation sanitaire préoccupante liée à la propagation de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) dans le département et les conséquences graves pour les éleveurs et l'économie rurale.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur une motion de soutien aux agriculteurs et sur une demande d'intervention urgente de l'État.

Considérant :

- la gravité de la crise sanitaire provoquée par la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)
- la violence inacceptable de l'abattage total des animaux dans les élevages foyers

BB./...

- l'importance de l'élevage dans l'économie agricole locale et dans l'activité de nos commerces et artisans
- le patrimoine génétique précieux représenté par les races locales à faible effectif, notamment la Bazadaise et la Bordelaise
- les difficultés économiques déjà lourdes pour de nombreuses exploitations (aléas climatiques, baisse des prix, hausse des coûts de production, distorsions de concurrence liées aux traités de libre-échange)
- la nécessité de renouveler les générations d'agriculteurs et de transmettre les savoir-faire et la génétique adaptée aux systèmes herbagers
- la situation particulière du Lot-et-Garonne, exposé en raison :
 - de sa proximité immédiate avec des zones déjà touchées
 - de la présence d'un marché aux bestiaux
 - de la présence d'un centre d'incinération recevant des animaux de l'ensemble du Sud-Ouest

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité, décide :

- **d'exprimer sa solidarité** envers les éleveurs et éleveuses victimes de cette maladie et des mesures sanitaires associées ;
- **réclamer** la fin de l'abattage total dans les élevages foyers, estimant que seuls les animaux malades doivent être euthanasiés
- **demander** l'intervention urgente de l'État afin de garantir :
 - un accès rapide à la vaccination de l'ensemble du troupeau
 - une mise en œuvre opérationnelle immédiate de la campagne vaccinale

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus

Pour extrait conforme,

En mairie, le 28 Janvier 2026

Au registre sont les signatures.

Le Maire
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance
Jérémie BANOS

.../...